



Pallier le déficit de financement pour les PME dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

L'accès aux financements demeure un véritable défi pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), alors que le développement du secteur privé local est un vecteur essentiel de croissance économique, de recettes et de compétitivité internationale. La BEI a fait du développement des secteurs privé et financier une priorité pour l'ensemble de ses mandats extérieurs. Les pays ACP ne dérogent pas à la règle et les investissements de la BEI portent leurs fruits.

La Banque européenne d'investissement (BEI) compte plus de 50 années d'expérience dans le soutien aux politiques de développement de l'Union européenne (UE) en Afrique, avec plus de 18 milliards d'EUR investis dans plus de 1 300 projets au cours de cette période. La BEI, premier bailleur de fonds et emprunteur multilatéral au monde, est déterminée à soutenir les principaux objectifs de la coopération ACP-UE, en particulier le développement du secteur privé et du secteur financier dans des pays et territoires extérieurs à l'UE.

Seule institution de financement multilatérale à soutenir des projets tant en Europe que dans les

pays ACP, la BEI apporte des ressources financières ainsi que les compétences de ses experts techniques et de ses spécialistes sectoriels. Elle peut transposer les meilleures pratiques et les enseignements tirés de son expérience d'une région à une autre, ce qui améliore la qualité de ses opérations, en particulier lorsqu'il s'agit de soutenir les PME dans le monde entier.

Engagement de la BEI en faveur du secteur privé

Le mode d'intervention de la Banque à l'appui du développement du secteur privé repose sur la **Facilité d'investissement ACP (FI)**, son fonds renouvelable qui est destiné au financement d'investissements du secteur privé dans ces pays. De la création de la FI en 2003 à la fin de 2014, la BEI a acheminé près de 4,5 milliards d'EUR à ce titre pour financer plus de 200 projets. Quelque 90 % de ses financements sont allés au secteur privé, sachant que le renforcement de l'accès aux financements pour les PME dans les pays ACP stimule l'esprit d'entreprise.

La BEI a accru son soutien aux petites entreprises dans ces pays grâce à la création d'une **enveloppe destinée à l'investissement d'impact (IFE)**, un guichet distinct de 500 millions d'EUR au sein de la FI. Cette enveloppe est conçue pour financer des opérations comportant des risques plus élevés, mais ayant toutefois aussi un plus fort impact sur le plan du développement. En 2014, la BEI a signé la première opération à ce titre, qui a été suivie par d'autres signatures et approbations.

La **microfinance** est aussi un outil puissant pour renforcer l'accès aux ressources financières et elle présente une utilité particulière pour ce qui concerne les retombées dans les pays ACP du fait qu'elle cible des groupes économiquement vulnérables, des particuliers et de très petites entreprises. Elle contribue ainsi à créer des emplois et à répondre aux besoins et aux lacunes dans l'offre de services financiers au plan local.



13

lignes de crédit en faveur de PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), totalisant **332 millions d'EUR**, devraient donner lieu à 760 prêts d'un montant de 454 000 EUR et d'une durée de 6,3 ans, en moyenne. Ces prêts devraient contribuer à préserver **34 133 emplois** dans les entreprises bénéficiaires finales.

3

lignes de crédit destinées à la microfinance devraient permettre d'accorder 10 794 prêts à des bénéficiaires finals, dont **55 % de femmes**. Dans ce secteur, le montant moyen des prêts s'élèvera à 10 800 EUR, avec à la clé **34 658 emplois préservés**.

4

opérations de capital-investissement, totalisant **47 millions d'EUR**, exerceront un effet de levier de 7,2 EUR de nouveaux investissements pour chaque euro investi. Ces investissements devraient créer **42 000 emplois** dans les entreprises bénéficiaires finales.

Soutien transfrontalier aux petites entreprises

La BEI a décidé d'accorder un prêt de 80 millions d'EUR pour le financement d'une initiative d'un montant de 160 millions d'EUR menée avec la Banque de la ZEP. Il s'agit de la plus grande opération jamais signée par la BEI dans le secteur privé en Afrique subsaharienne. En vertu des dispositions de cette initiative de financement, des PME et des ETI (comptant de 250 à 3 000 employés) de plusieurs pays d'Afrique australe et orientale seront en mesure d'obtenir des prêts non seulement en monnaie locale, mais également en USD et en EUR.

Il s'agit du premier prêt BEI intermédié visant à répondre spécifiquement aux besoins des ETI et des PME africaines. Cette initiative vient à point nommé. Si le développement du secteur privé dans certains des pays visés est plus avancé que dans d'autres, la pénurie de financements pour les entreprises de petite dimension reste un obstacle à la mise en place d'une croissance durable, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté. Certains des projets retenus pour être financés au titre de cette ligne de crédit dépassent, dans l'intervalle, le périmètre classique de ce que constitue une PME en Afrique subsaharienne, d'où l'offre de financements destinée aux ETI.

Des entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, de l'énergie, de la fabrication et des services au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi, en Éthiopie, en Érythrée, à Djibouti, en République démocratique du Congo, en Zambie, aux Seychelles, au Malawi, au Mozambique et à Maurice pourront bénéficier de cette ligne de crédit, ainsi que certaines entreprises égyptiennes.

Des risques financiers plus élevés et des retombées positives plus importantes pour la population

Novastar Ventures East Africa Fund est la première opération de la BEI réalisée dans le cadre de l'enveloppe destinée à l'investissement d'impact. La Banque a investi 8 millions d'EUR dans ce fonds doté d'environ 60 millions d'EUR au total, qui ciblera des microentreprises et des PME privées locales en phase de démarrage ayant des difficultés à obtenir des emprunts, notamment parce qu'elles sont nouvelles sur le marché.

En matière d'impact, le fonds a pour objectif de toucher au moins deux millions de personnes issues de foyers à bas revenus qui bénéficieront directement ou indirectement des activités des entreprises bénéficiaires ciblées. Il devrait également permettre de créer environ 40 000 nouveaux emplois, dont 25 000 pour les ménages ou les particuliers à bas revenus précités, tandis qu'au moins la moitié de ces emplois directs seront occupés par des femmes.

Grâce au fonds, une vingtaine de petites entreprises des secteurs de l'éducation, des soins de santé, des services financiers de base, de l'agroalimentaire et de l'accès à la nourriture et à l'eau pourront bénéficier de fonds propres ou de quasi-fonds propres. En fournissant à ces entreprises les financements qui leur permettront de devenir opérationnelles, ce fonds contribuera à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à renforcer la stabilité socioéconomique dans les régions concernées. La population bénéficiera de salaires accrus, de services éducatifs et de santé plus efficaces, de meilleurs logements et d'un accès facilité à l'énergie et à l'information.



La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
☎ +352 437704
www.bei.org/acp

Bureau d'information
☎ +352 4379-22000
☎ +352 4379-62000
✉ info@bei.org